

AMÉNAGEMENT DES BUREAUX DE VOTE

MESURES TRANSVERSALES

- Nettoyage du bureau de vote (sol, surfaces en contact des électeurs et des membres du bureau de vote...) en amont de son ouverture puis après le vote avant le retour à son utilisation habituelle
- Nettoyage des surfaces plusieurs fois par jour, en particulier les parties en contact avec les électeurs (table de décharge, table d'isoloir, urne...)
- Aération du bureau de vote plusieurs fois par jour

1 - ENTRÉE DANS LE BUREAU DE VOTE

- Affichage dès l'entrée, de manière visible, de l'affiche "Pour voter, les bons gestes à adopter"
- Signalisation, dès l'entrée, de l'endroit où les électeurs peuvent se laver les mains et/ou de l'endroit où est placé du gel hydro-alcoolique, à savoir la table où l'identité de la personne est vérifiée
- Mise en place d'un marquage au sol de sorte que les électeurs se tiennent si possible à environ un mètre les uns des autres dans la file d'attente
- Matérialisation d'une ligne de courtoisie devant la table d'identification
- Privilégier un contrôle visuel de l'identité par les membres du bureau de vote en évitant autant que faire se peut de manipuler les titres présentés par les électeurs

2 - COLLECTE DES BULLETINS DE VOTE ET DE L'ENVELOPPE

- Mise en place d'un marquage au sol pour la file d'attente
- Matérialisation d'une ligne de courtoisie devant la table de décharge
- Mise à disposition des bulletins de vote et des enveloppes sur la table de décharge en paquets limités et renouveler les stocks régulièrement

3 - ACCÈS À L'ISOLOIR

- Mise en place d'un marquage au sol pour la file d'attente
- Matérialisation d'une ligne de courtoisie avant l'accès aux isoloirs
- Installation des isoloirs ouverts vers le mur de sorte que les personnes ne soient pas dans l'obligation de manipuler le rideau de l'isoloir
- Vidage des poubelles des isoloirs régulièrement en prenant soin de bien se laver les mains après

4 - VOTE

- Mise en place d'un marquage au sol pour la file d'attente
- Matérialisation d'une zone de confidentialité autour de la table de vote de sorte qu'une seule personne y soit accueillie à la fois
- Incitation à utiliser son propre stylo pour l'émargement et nettoyage régulier des stylos mis à disposition
- Incitation à se laver les mains en quittant le bureau de vote ou à utiliser le gel hydro-alcoolique



MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

Liberté
Égalité
Fraternité

COVID-19

POUR VOTER,

LES BONS GESTES À ADOPTER



**Lavez-vous les mains en entrant
dans le bureau de vote et en le quittant**



**Évitez tout contact physique
avec d'autres personnes**



**Restez à distance raisonnable
des autres électeurs**



**Si vous portez un masque, ôtez-le uniquement
à la demande d'un membre du bureau de vote
pour identification, puis remettez-le immédiatement**